

Rapport de mission

Fait

au nom du groupe interparlementaire d'amitié France-Israël
sur son **déplacement en Israël du 12 au 16 mars 2007**

Présenté par MM. Philippe RICHERT, président du groupe,
Bernard ANGELS, Jean-François HUMBERT, Roger MADEC,
Mme Esther SITTLER

Sénateurs

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
INTRODUCTION	5
I. LE CONTEXTE POLITIQUE	9
A. UNE NOUVELLE DONNE SUR LA SCÈNE POLITIQUE RÉGIONALE	9
1. Une recomposition du paysage politique israélien	9
2. L'arrivée du Hamas au pouvoir dans les Territoires palestiniens	10
B. ISRAËL AUX LENDEMAINS DU CONFLIT AU LIBAN CONTRE LE HEZBOLLAH : UNE PHASE DE DOUTE ET DE REMISE EN QUESTION.....	12
1. L'été 2006 : un conflit sur deux fronts	12
2. Les erreurs commises dans la gestion du conflit : la commission d'enquête Winograd pointe du doigt les responsables	14
C. LE PROCESSUS DE PAIX ISRAËLO-PALESTINIEN : ENTRE FORTES ATTENTES ET FRAGILES ESPOIRS	16
1. Le processus de paix dans une « impasse » ?	16
2. La mise en place d'un Gouvernement d'Union nationale dans les Territoires palestiniens.....	16
3. La relance de l'initiative de paix arabe.....	18
II. UN RENOUVEAU DES RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET ISRAËL	19
A. UN « RÉCHAUFFEMENT » DES RELATIONS BILATÉRALES	19
B. LA PLACE DE LA FRANCOPHONIE EN ISRAËL	20
1. Un appel pour l'intégration d'Israël dans la communauté francophone.....	20
2. La présence française en Israël.....	21
C. UN RÉSEAU DE COOPÉRATION À CONSOLIDER.....	22
1. Un exemple : la coopération avec la ville de Haïfa	22
2. Les enjeux liés au renforcement de notre partenariat économique et scientifique avec Israël	23
III. COMPTE RENDU DES ENTRETIENS DE LA DÉLÉGATION AVEC DES PERSONNALITÉS POLITIQUES	25
A. ENTRETIEN AVEC M. YONA YAHAV, MAIRE DE HAÏFA	25
B. ENTRETIEN AVEC M. MEIR SHEETRIT, MEMBRE DU GOUVERNEMENT DE M. EHOUD OLMERT, MINISTRE DE LA CONSTRUCTION ET DU LOGEMENT	26
C. ENTRETIEN AVEC M. TZACHI HANEGBI, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA DÉFENSE DE LA KNESSET	28

D. ENTRETIEN AVEC MME COLETTE AVITAL, DÉPUTÉ TRAVAILLISTE, ANCIENNE PRÉSIDENTE DU GROUPE D'AMITIÉ ISRAËL-FRANCE	29
E. ENTRETIEN AVEC MME DALIA ITZIK, PRÉSIDENTE DE LA KNESSET, M. DAVID TAL, DÉPUTÉ, PRÉSIDENT DU GROUPE D'AMITIÉ ISRAËL-FRANCE, ET DES DÉPUTÉS MEMBRES DU GROUPE.....	31
F. ENTRETIEN AVEC M. VICTOR BATARSEH, MAIRE DE BETHLÉEM.....	32
ANNEXE 1 - PROGRAMME DE LA DÉLÉGATION.....	35
ANNEXE 2 - COMPTE RENDU DE LA VISITE DE LA DÉLÉGATION DANS LE NORD SUR LE SITE DU CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À HAÏFA	39
ANNEXE 3 - DONNÉES GÉNÉRALES SUR ISRAËL.....	41

Mesdames, Messieurs,

Une délégation du groupe interparlementaire France-Israël, conduite par son président M. Philippe Richert (Bas-Rhin – UMP) et composée de MM. Bernard Angels (Val d’Oise – Soc.), Jean-François Humbert (Doubs – UMP) et Mme Esther Sittler (Bas-Rhin – UMP), secrétaires de ce groupe d’amitié, a effectué un déplacement en Israël du 12 au 16 mars 2007.

La délégation a d’abord tenu à se rendre dans le Nord du pays, à Haïfa, ville directement touchée par le conflit contre le Hezbollah libanais au cours de l’été 2006. Elle s’est ensuite déplacée à Tel-Aviv, Jérusalem et enfin à Bethléem, « berceau du christianisme » situé en Territoires palestiniens.

Au cours de ces cinq jours, la délégation a eu des rencontres d’une grande diversité, avec des responsables politiques¹ israéliens mais aussi palestiniens, ainsi qu’avec des acteurs de la société civile œuvrant, dans les domaines économique, scientifique ou culturel, au rapprochement entre Israël et la France.

Ces échanges ont permis de mieux appréhender la complexité de la situation dans la région et de prendre la mesure des défis restant encore à relever pour y ancrer la paix, de façon durable.

En traversant ce « jeune » pays de près de 6,8 millions d’habitants, qui vient de célébrer le 59^e anniversaire de son indépendance, la délégation a tout d’abord perçu son **dynamisme et une formidable capacité d’innovation**, en visitant, à Haïfa, des entreprises de haute technologie et des laboratoires de recherche du *Technion*, pôle universitaire et scientifique de haute renommée et de dimension mondiale.

Elle a pu mesurer, par ailleurs, l’**intensité des liens unissant Israël et la France** et la volonté de renforcer des relations bilatérales qui, après une phase marquée par quelques moments d’incompréhension entre les deux pays, ont été clairement relancées ces dernières années, notamment depuis la rencontre, en juillet 2005, entre le Président de la République M. Jacques Chirac et le Premier ministre M. Ariel Sharon.

Enfin, la délégation a perçu, au cours de ce déplacement, **les tensions et malaises traversant la société israélienne**, mais aussi palestinienne.

¹ Voir les comptes rendus de ces entretiens en partie III du présent rapport.

Les menaces pesant sur l'existence de l'État d'Israël créent un climat anxieux au sein de la population : aux portes du pays, les organisations terroristes du Hamas et du Hezbollah, de même que le Président iranien, Mahmoud Ahmadinejad, professent l'anéantissement d'Israël et du peuple juif ; ces menaces inquiètent, d'autant qu'elles prennent une tonalité particulière alors que l'Iran tente de se doter de l'arme nucléaire.

Par ailleurs, aux lendemains de la seconde guerre du Liban, menée pendant l'été 2006, la démocratie israélienne est à l'épreuve et la coalition gouvernementale en ressort fragilisée. Les objectifs premiers des opérations militaires, à savoir la libération des soldats enlevés et le désarmement du Hezbollah, n'ont pas été pleinement remplis par Tsahal – l'armée israélienne réputée « invulnérable » –, suscitant l'incompréhension de la population et la remise en cause de ses dirigeants politiques. Ces derniers sont tenus à rendre des comptes sur l'opportunité de la guerre et la façon dont elle a été conduite.

A cet égard, la délégation a été très émue par la **rencontre avec les familles des trois jeunes soldats détenus prisonniers à Gaza et au Sud-Liban depuis l'été dernier**, dont on reste à l'heure actuelle sans nouvelle ni signe de vie. Cette émotion est largement diffusée au sein de la population : **l'ensemble des personnalités politiques rencontrées par la délégation lui ont demandé l'aide de la France** et de l'Europe pour faire évoluer cette situation qui bafoue les règles élémentaires du droit humanitaire. C'est pourquoi le président de votre groupe d'amitié, au nom de la délégation, a tenu à engager, de retour à Paris, des démarches auprès des plus hauts responsables français et européens, et à demander le soutien de l'ensemble des sénateurs en vue de poursuivre ce combat pour les valeurs de justice et de dignité humaine.

Dans le même temps, les échanges avec les responsables politiques israéliens et les populations palestiniennes – notamment avec les Pères séminaristes de Beit Jala – ont permis à la délégation d'entendre, de ces deux côtés, de **fortes attentes de paix**. Israël sait que la paix aura un prix et les mentalités évoluent pour en accepter, désormais, l'augure. Si la **solution à deux États**, longtemps portée par la France, semble s'imposer, celle-ci suppose que soient assurées, d'une part, la reconnaissance et la sécurité d'Israël et, d'autre part, la viabilité du futur État palestinien, alors que ces Territoires sont plongés dans une crise économique sans précédent, contribuant à alimenter les organisations terroristes.

Avant de rendre compte des entretiens de la délégation avec des personnalités politiques israéliennes et palestiniennes, le présent rapport retrace les grandes lignes de ce contexte politique et de l'actualité dense d'un pays qui aspirerait, comme certains l'ont affirmé, à un peu plus de « tranquillité » et de stabilité. Il souligne ensuite le renouveau des relations bilatérales entre la France et Israël, qu'il nous faut sans cesse renforcer, alors qu'une grande partie des Israéliens appellent cette coopération de leurs vœux.

Remerciements :

La délégation adresse ses plus vifs remerciements aux personnalités et aux responsables qui l'ont reçue au cours de cette mission, ainsi qu'à tous ceux ayant apporté leur concours à l'organisation et au déroulement de ce déplacement.

Sa gratitude va en particulier à notre ambassadeur, à nos deux consuls généraux, ainsi qu'à leurs collaborateurs, qui lui ont réservé un accueil chaleureux et d'une grande efficacité.

I. LE CONTEXTE POLITIQUE

A. UNE NOUVELLE DONNE SUR LA SCÈNE POLITIQUE RÉGIONALE

1. Une recomposition du paysage politique israélien

Avec la disparition politique du Premier ministre Ariel Sharon, victime d'une attaque cérébrale le 4 janvier 2006, Israël perd l'un de ses grands leaders charismatiques, ayant su mener à bien, en août 2005, contre l'opposition d'une partie de son propre camp (le *Likoud*), mais en gagnant le soutien de l'opinion publique israélienne, le retrait unilatéral des colonies et de l'armée israéliennes implantées dans la bande de Gaza. Cette action met fin à une occupation civile et militaire de trente-huit ans, démontrant qu'aucune situation n'est irréversible sur le terrain, dès lors qu'il existe une volonté politique.

En novembre 2005, Ariel Sharon crée autour de lui un **nouveau parti de coalition - Kadima (« En avant »)** -, destiné à lui apporter la base politique dont il a besoin pour poursuivre son **plan de désengagement** des colonies trop isolées de Cisjordanie, le cas échéant en recourant à des actions unilatérales.

Des personnalités du Likoud (la droite israélienne, parti fondé par Menachem Begin), comme Tzipi Livni, l'actuelle ministre des affaires étrangères, ou du parti travailliste, tel Shimon Peres, rejoignent cette nouvelle force politique, autour d'un programme pragmatique et volontariste, fondant le renoncement au « Grand Israël » sur un argument démographique.

Après le retrait d'Ariel Sharon de la scène politique, Ehoud Olmert, son vice premier-ministre, prend la tête de Kadima aux élections législatives anticipées du 28 mars 2006, se positionnant en héritier d'Ariel Sharon et s'engageant à définir « les frontières permanentes d'Israël d'ici 2010 ».

Les résultats assurent à cette nouvelle formation politique une courte avance, Kadima remportant 29 sièges sur 120 à la Knesset. La prégnance des préoccupations sociales, dans un pays où les observateurs notent que le « fossé entre riches et pauvres » se creuse, conduit aux bons scores du parti travailliste, qui obtient 19 députés, ou de nouveaux petits partis, tels que le Parti des retraités, qui remporte 7 sièges.

La **nouvelle coalition gouvernementale, dirigée par Ehoud Olmert, s'appuie sur une majorité de 78 députés sur 120 à la Knesset**. Elle regroupe les membres de Kadima, les travaillistes, les ultra-orthodoxes du *Shas* (12 députés) et le parti des retraités. En octobre 2006, Ehoud Olmert a ouvert la coalition au parti nationaliste *Israël Beiténou* – « *Israël, notre maison* » – (11 députés), dont le leader, Avigdor Lieberman rejoint le Gouvernement au rang de ministre chargé des affaires stratégiques.

LE SYSTÈME POLITIQUE ET ÉLECTORAL ISRAËLIEN

Israël est une démocratie parlementaire.

Le Président, occupant les fonctions de chef de l'État, est élu à la majorité simple de la Knesset. Ses prérogatives sont principalement d'ordre cérémonial et officiel.

Le Premier ministre, élu au suffrage universel direct, est le chef de l'exécutif. Il est à la tête d'un Gouvernement qui a toujours été formé d'une coalition de partis.

Israël est doté d'un Parlement monocaméral, la Knesset, composée de 120 députés, élus selon un **scrutin de liste proportionnel intégral à un tour** (avec un seuil d'éligibilité de 2 % des suffrages), dans lequel l'ensemble du pays constitue la seule circonscription. S'il permet une représentation fidèle des opinions au sein du Parlement, ce système porte en lui les germes de l'instabilité politique en donnant une place cruciale aux petits partis.

Actuellement, 12 partis sont représentés à la Knesset. Ehoud Olmert est le 16^e Premier ministre de l'État d'Israël, depuis 1948.

2. L'arrivée du Hamas au pouvoir dans les Territoires palestiniens

Le 9 janvier 2005, moins de deux mois après la disparition de Yasser Arafat, **Mahmoud Abbas (Abou Mazen)** lui succède à la tête de l'Autorité palestinienne. Alors que les partis islamiques – le Hamas et le Jihad islamique – boycottent le scrutin, il est élu en réunissant 62 % des suffrages, sur la base d'un **programme de promotion du dialogue interpalestinien**, proclamant sans ambiguïté la fin de la violence armée. Sur cette base, le Président palestinien a négocié une trêve avec les mouvements radicaux.

Par ailleurs, rompant la stratégie du boycott adoptée jusque là, le **Hamas** participe pour la première fois aux élections municipales au cours de l'année 2005, révélant une percée importante du mouvement, confirmée par sa **large victoire aux élections législatives du 25 janvier 2006**.

Le Hamas dispose désormais d'une **majorité absolue** au sein du Conseil législatif palestinien, avec 74 sièges sur 132.

LE HAMAS

Le mouvement islamiste palestinien Hamas (« Mouvement de la résistance islamique ») est créé en janvier 1988, au commencement de la première Intifada, par le Sheikh Ahmed Yassine, proche des Frères musulmans, qui est abattu par l'armée israélienne en mars 2004.

La charte fondatrice du Hamas, publiée en août 1988, exprime un profond antisémitisme religieux et se veut d'inspiration essentiellement théologique, à la différence de la charte de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), de nature exclusivement politique. Le Hamas prône l'anéantissement d'Israël et du peuple juif, ainsi que l'instauration, en lieu et place de l'ancienne Palestine sous mandat britannique, d'un État islamique fondé sur le respect de la loi coranique, la *Sharia*.

Pour le Hamas, le Fatah (branche principale de l'OLP) fait œuvre de coupable renoncement en signant avec Israël, en septembre 1993, les accords d'Oslo. Au printemps 1994, le Hamas lance pour la première fois des **vagues d'attentats terroristes** de type « kamikaze » au cœur des agglomérations juives d'Israël.

Depuis le déclenchement de la seconde Intifada en septembre 2000 jusqu'à l'été 2006, le Hamas a revendiqué 515 attentats dont 59 de type suicide, pour un bilan de 403 tués et 3 130 blessés israéliens.

Le 7 septembre 2003, **l'Union européenne reconnaît dans le Hamas une organisation terroriste** et, à ce titre, gèle ses avoirs.

Source : « Géopolitique d'Israël » de Frédéric Encel et François Thual, Points (2006)

Comme le maire chrétien de Bethléem, M. Victor Batarseh, l'a indiqué à la délégation¹, la victoire du Hamas n'a pas été obtenue sur la base d'un programme religieux, mais sur un **fond de désespoir de la population palestinienne** et de **recherche d'une alternative au pouvoir en place** depuis la création de l'Autorité palestinienne. Cette victoire s'explique ainsi par plusieurs facteurs :

- le rejet de la « vieille garde » du Fatah, considérée comme corrompue ;

- la perte de confiance des Palestiniens dans la « Feuille de route », en raison du manque de perspectives concrètes et d'« horizon politique » clair ;

- la situation de **grave crise économique**, en partie mise sur le compte de la « barrière de sécurité » construite par Israël, des entraves à la circulation des personnes et des biens et de l'« asphyxie » progressive que génère, aux yeux des populations palestiniennes, ce « mur de séparation » ; c'est en tout cas le sentiment dont la présidente de l'ONG palestinienne « Open Bethléem » a fait part à la délégation, lors d'une visite sur le terrain.

Dans cette situation, le Hamas, qui a gagné une adhésion populaire par ses actions sociales et caritatives, a représenté, aux yeux d'une partie des Palestiniens, une réponse nouvelle à leur désir de changement.

Dès la nomination du leader du Hamas, Ismaïl Haniyeh, à la tête du Gouvernement palestinien, le Premier ministre israélien, Ehoud Olmert a déclaré qu'« aucune négociation n'était possible », dans la mesure où ce mouvement, considéré comme une organisation terroriste par la communauté internationale, et prônant notamment sa volonté de « rayer Israël de la carte », ne s'engage pas à adhérer aux **trois principes intangibles fixés par le Quartet** (États-Unis, Union européenne, Russie, Nations-Unies) : **la renonciation à la violence, la reconnaissance de l'État d'Israël et le respect des accords précédents et de la Feuille de route.**

L'Union européenne et les États-Unis se sont refusés, de même, à tout contact avec les dirigeants du Hamas.

¹ Voir l'entretien de la délégation avec M. Victor Batarseh, maire de Bethléem (partie III).

Les sanctions imposées – gel du transfert des « clearance revenues »¹ par les autorités israéliennes, suspension du versement des subventions internationales – sont lourdes pour l'économie palestinienne, qui traverse une crise sans précédent (le PIB a chuté de 25 % en 2006). Cela se traduit notamment par l'incapacité du Gouvernement, dès mars 2006, à payer les salaires de ses agents publics, déclenchant un vaste mouvement de grève.

La mise en place, en juin 2006, d'un « mécanisme temporaire international » a permis de répondre à la situation d'urgence des populations palestiniennes, en contournant leur Gouvernement. Par cette voie notamment, l'Union européenne a apporté en 2006 une aide exceptionnelle de près de 650 millions d'euros.

B. ISRAËL AUX LENDEMAINS DU CONFLIT AU LIBAN CONTRE LE HEZBOLLAH : UNE PHASE DE DOUTE ET DE REMISE EN QUESTION

1. L'été 2006 : un conflit sur deux fronts

La deuxième guerre du Liban est déclenchée, en juillet 2006, alors que l'armée israélienne est déjà engagée sur un autre front, à la frontière Sud avec la bande de Gaza.

En effet, l'opération de représailles « Pluie d'été », qui se prolonge en novembre par l'opération « Nuage d'automne », est lancée le 28 juin 2006 dans le double objectif de faire cesser les tirs de roquettes sur Israël et de **libérer le jeune soldat israélien de 19 ans, le caporal Gilad Shalit, enlevé le 25 juin par des groupes radicaux palestiniens.**

Dans le même temps, le **12 juillet 2006, huit soldats de Tsahal sont tués et deux autres sont enlevés, à l'issue d'une attaque menée par le Hezbollah** près de la frontière israélo-libanaise. Simultanément, plusieurs localités du Nord d'Israël sont bombardées. L'armée israélienne riposte avec l'opération « Juste rétribution » (« Just Reward »), ensuite étendue et rebaptisée « Changement de direction » (« Changing direction »).

Outre **l'objectif immédiat de récupération des deux soldats kidnappés** – les réservistes Ehud Goldwasser, 31 ans, et Eldad Reguev, 26 ans –, il s'agit pour Israël de détruire les capacités militaires du Hezbollah, afin de garantir la sécurité de sa frontière nord contre la « menace terroriste ».

¹ Taxes prélevées par Israël pour le compte de l'Autorité palestinienne, lors de l'importation de marchandises à destination des Territoires palestiniens ; ces « clearance revenues » constituent environ 2/3 des ressources de l'Autorité palestinienne.

LE HEZBOLLAH

Littéralement « Parti de Dieu », le Hezbollah est un mouvement politico-militaire intégriste chiite libanais, créé en 1983, pendant la première guerre du Liban. Financé et armé par l'Iran, via la Syrie (principale puissance occupant le Liban entre 1976 et 2005), il s'illustre d'abord par des attentats de type « kamikaze » contre les positions américaines et françaises de la Force d'interposition, puis à partir de 1985, par des prises d'otages d'occidentaux (dont Michel Seurat, Jean-Paul Kauffmann et des journalistes d'Antenne 2).

Grâce à l'aura gagnée par la « lutte de libération » menée contre l'occupation israélienne du Sud-Liban et par son action sociale, relayées par sa chaîne de télévision, le Hezbollah a remporté quatorze sièges de députés aux élections de 2005 et deux ministères, s'inscrivant ainsi dans le champ politique libanais.

Prônant l'anéantissement d'Israël et du peuple juif, le Hezbollah, dont le chef est le Sheikh Nasrallah, est inscrit sur la liste noire des organisations terroristes par la communauté internationale.

Source : « Géopolitique d'Israël » de Frédéric Encel et François Thual, Points (2006)

Entre le 12 juillet et le 14 août, date d'entrée en vigueur du cessez-le-feu, plus de 3 970 roquettes et missiles sont tirés par le Hezbollah sur Israël, dont 901 atteignant des zones urbaines. Près d'un tiers de la population israélienne, soit 2 millions de personnes, était exposé à la menace des missiles. **La ville de Haïfa, troisième métropole du pays, a été directement touchée** : plus de 90 roquettes sont tombées sur la ville.

En se rendant à Haïfa, sept mois après le cessez-le-feu, la délégation a perçu les stigmates laissés par ce conflit et le **traumatisme** vécu par les populations du Nord d'Israël, ayant parfois éprouvé le sentiment d'être un peu abandonnées par le reste du pays. Toutefois, **les municipalités ont déployé des efforts remarquables pour faire disparaître le plus rapidement possible les traces de démolition et recréer un climat de sécurité.**

Le bilan humain de ces 33 jours de conflit s'établit, du côté israélien, à 160 morts, dont 43 civils ; plus de 4 200 civils ont été blessés par des tirs de roquettes et près de 2 800 personnes ont été traitées, pendant les bombardements et plusieurs mois après la fin du conflit, pour choc et anxiété. Du côté libanais, on compte plus de 1 100 morts et 3 000 blessés, en majorité des civils.

Au niveau des opérations militaires, 30 000 soldats israéliens ont participé à la guerre, 9 000 cibles ont été attaquées au Liban, notamment des infrastructures utilisées par le Hezbollah (lance-roquettes, zones de tirs, stocks d'armes, routes, installations radar, stations et dépôts d'essence...).

Les bombardements ont ralenti l'activité des entreprises du Nord d'Israël et le tourisme, entraînant un manque à gagner de près de 1,4 milliard de dollars, selon les estimations des autorités israéliennes. Au total, le coût de la guerre pour Israël est évalué à 5 milliards d'euros, dont 360 millions d'euros d'indemnisations dues aux habitants.

L'adoption, le 11 août 2006, de la **résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations-Unies**, approuvée par l'unanimité des membres de ce conseil et ensuite par les Gouvernements libanais et israélien, aboutit au **cessez-le-feu, fixé le 14 août** au matin. Cette résolution comprend :

- la cessation totale des hostilités ;
- le retrait de toutes les forces israéliennes du Liban et le déploiement en parallèle de l'armée libanaise et de la FINUL ;
- l'application des précédentes résolutions 1559, 1680 et de l'accord de Taëf, appelant au désarmement du Hezbollah ;
- l'extension de l'autorité du Gouvernement libanais à tout son territoire ;
- aucune force paramilitaire, incluant le Hezbollah, ne doit se trouver au sud de la rivière Litani.

Si le soutien unanime de la communauté internationale en faveur de la souveraineté du Liban et du Gouvernement de Fouad Siniora constitue un facteur d'optimisme en faveur de la sécurité d'Israël, la délégation a pu entendre, lors de ses entretiens avec des responsables politiques israéliens, les craintes liées au réarmement du Hezbollah, en dépit de la présence de la force internationale des Nations Unies (FINUL). A cet égard, il apparaît nécessaire, pour Israël, de sécuriser la frontière syro-libanaise.

Par ailleurs, **la libération des deux soldats israéliens**, dont l'enlèvement par le Hezbollah a déclenché les opérations militaires, doit être un impératif pour rétablir la confiance d'Israël envers l'autorité du Gouvernement libanais.

2. Les erreurs commises dans la gestion du conflit : la commission d'enquête Winograd pointe du doigt les responsables

La fin de l'offensive militaire au Liban cède la place, au sein de la population israélienne, à une **phase de doute** et à un **climat d'autocritique, fragilisant la coalition gouvernementale**.

En effet, cette guerre éprouvante a quelque peu altéré l'image d'invulnérabilité de Tsahal et le rôle protecteur de l'État. L'opportunité du conflit et la façon dont les opérations ont été menées font l'objet d'une remise en cause : l'opinion publique – notamment les réservistes – demande à ses dirigeants de lui rendre des comptes, *a fortiori* dans la mesure où les objectifs premiers, à savoir la libération des soldats enlevés, n'ont pas été atteints.

Sous la pression de la population, le Gouvernement d'Ehoud Olmert a voté, en septembre 2006, la création d'une **commission d'enquête gouvernementale**, présidée par le juge à la retraite Eliahou Winograd, chargée de se pencher sur les « râtés » de la guerre au Liban.

Les investigations de cette commission, remontant jusqu'au retrait unilatéral de l'armée israélienne du Sud-Liban en mai 2000, après 18 ans de guerre et d'occupation, ont pour objectif officiel de formuler des recommandations destinées à améliorer le processus de prise de décision en cas de futur conflit.

Comme elle l'avait déjà annoncé dans la presse un mois plus tôt¹, la commission d'enquête Winograd, dans son **rapport d'étape rendu public le 30 avril 2007**², impute au Premier ministre Ehoud Olmert, à son ministre de la défense, le travailliste Amir Peretz ainsi qu'à son chef d'État Major, le général Dan Haloutz, la responsabilité principale des échecs.

Ce rapport, établi sur la base de plus de 70 témoignages de responsables politiques et de militaires israéliens, fait état des « *erreurs sévères* » commises :

- il critique notamment Ehoud Olmert pour s'être laissé entraîner dans le conflit par l'État major, de façon précipitée, sans procéder aux consultations nécessaires, sans plan approprié, et en fixant des objectifs irréalistes ;

- la compétence d'Amir Peretz dans l'exercice de ses fonctions est directement mise en cause, la commission estimant que « *sa présence à la tête du ministère de la Défense pendant la guerre a affecté la capacité du Gouvernement de bien répondre aux défis auxquels il était confronté* » : « *il n'a pas demandé à l'armée ses plans opérationnels et ne les a pas examinés. Il n'a pas vérifié le degré de préparation et d'entraînement de l'armée. Il n'a pas examiné la correspondance entre les objectifs et les modes d'action* » ;

- enfin, la commission souligne « *l'échec* » du général Dan Haloutz « *dans ses fonctions de commandant en chef de l'armée et d'élément clé de la direction politico-militaire* » ; sans attendre ces conclusions, celui-ci avait assumé sa part de responsabilité en annonçant sa démission, le 17 janvier 2007³.

Ces accusations, qui s'inscrivent dans la **logique de transparence démocratique, dont Israël a toujours poussé très loin l'exigence**, contribuent à affaiblir la coalition gouvernementale d'Ehoud Olmert, appelé à la démission. Elles viennent s'ajouter à la révélation de scandales, entachant la confiance des citoyens envers leurs dirigeants : en janvier 2007, le Président de la République, Moshé Katzav, inculpé pour agressions sexuelles sur employées subordonnées, est mis en congé temporaire de ses fonctions ; le Premier ministre est mis en accusation dans plusieurs enquêtes judiciaires, pour des affaires politico-financières⁴.

¹ Voir les réactions à ces déclarations dans la partie III « Les entretiens de la délégation ».

² La version définitive du rapport est prévue pour le mois de juillet.

³ Il a été remplacé par le général de réserve Gabi Ashkénazy.

⁴ En janvier 2007, la justice ouvre notamment une enquête criminelle à son encontre, en raison d'indices laissant penser qu'il a pu user de son influence de ministre des Finances par intérim, en 2005, pour favoriser deux de ses amis dans la privatisation de la deuxième banque du pays.

C. LE PROCESSUS DE PAIX ISRAËLO-PALESTINIEN : ENTRE FORTES ATTENTES ET FRAGILES ESPOIRS

1. Le processus de paix dans une « impasse » ?

La délégation a pu entendre de fortes attentes de paix, tant de la part des Israéliens que des Palestiniens, exprimant une certaine lassitude, et parfois une forme de désespoir, face à un conflit dont on n'entrevoit pas encore l'issue. Toutefois, les tensions restent vives.

Ainsi, la **problématique du « mur de sécurité »**, dont le tracé s'étend sur 720 kilomètres autour de la Cisjordanie (dont 3 % sous la forme d'un mur, le reste sous forme de barbelés), cristallise les incompréhensions :

- pour Israël, cette barrière de séparation, mesure d'autodéfense qui a vocation à n'être que provisoire, a contribué – de façon incontestable – à la diminution du nombre d'attentats-suicides et de victimes israéliennes d'attaques terroristes ;

- pour les Palestiniens, comme la délégation a pu l'entendre lors de sa visite à Bethléem, ce mur contribue à l'« asphyxie » économique des Territoires, en limitant la circulation des biens et des personnes.

Dans ce contexte, les **rencontres entre le Premier ministre Ehoud Olmert et le Président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas**, depuis le cessez-le-feu du 26 novembre 2006 à Gaza, ne suscitent que de faibles espoirs chez les populations et ont abouti à **peu d'avancées concrètes, ne permettant pas de fixer un « horizon politique » clair**.

Toutefois, cette **reprise d'un dialogue régulier** est fondamentale, d'autant que des opportunités s'ouvrent en vue de relancer le processus de paix, lequel apparaît pour l'instant, selon le ministre israélien M. Meir Sheerit¹, « *dans une impasse* » : la constitution d'un nouveau Gouvernement palestinien d'Union nationale et la relance de l'« initiative de paix arabe ». La communauté internationale aura, dans ce cadre, un rôle majeur en vue d'appuyer la relance d'une dynamique de paix.

2. La mise en place d'un Gouvernement d'Union nationale dans les Territoires palestiniens

La constitution d'un **nouveau Gouvernement palestinien d'Union nationale**, officiellement investi devant le Conseil législatif palestinien le 17 mars 2007, fait suite aux accords signés le 8 février dernier à la Mecque, entre le Fatah, représenté par le Président palestinien Mahmoud Abbas, et le Hamas, représenté par le chef de son bureau politique, Khaled Mechaal.

¹ Voir le compte rendu de l'entretien ci-contre, en partie III.

Cette annonce met un terme à plus de six mois de négociations et d'affrontements interpalestiniens entre les partisans des deux mouvements, ayant conduit à plus d'une centaine de victimes.

Il s'agit du premier Gouvernement réunissant des membres des différentes factions politiques. Le Hamas dispose de douze portefeuilles ministériels sur vingt-cinq – dont l'économie, la planification, l'éducation, la jeunesse, la justice, etc. – et son leader, Ismaël Haniyeh, est reconduit dans ses fonctions de Premier ministre. Le Fatah se voit confier six ministères, dont le poste de vice-premier ministre, tandis que les autres portefeuilles, dont les stratégiques ministères des finances, des affaires étrangères et de l'intérieur, sont attribués à des indépendants ou à des membres de petites formations.

Les Palestiniens attendent de ce nouveau Gouvernement qu'il restaure l'unité du peuple et amène la communauté internationale à lever les sanctions financières pesant sur l'économie palestinienne.

Toutefois, les premières réactions sont partagées.

Israël a annoncé qu'il ne négociera pas avec ce nouveau Gouvernement d'union, dans la mesure où sa plateforme ne traduit pas plus qu'auparavant d'engagement à respecter les principes énoncés par le Quartet ; les États-Unis ont également subordonné la levée des sanctions et la reprise des contacts au respect de ces principes. Toutefois, le dialogue se poursuit avec le Président Abou Mazen et des membres du Fatah.

En revanche, la France, comme d'autres pays européens, a vu dans cette annonce un signe positif : le Premier ministre, M. Dominique de Villepin, a souhaité le rétablissement de l'aide directe au nouveau Gouvernement et la reprise des projets de coopération, « *afin de recréer les conditions d'un véritable développement* » ; de même, le ministre des affaires étrangères, M. Philippe Douste-Blazy a considéré, dans un télégramme adressé à son homologue, que l'investiture de ce Gouvernement était « *de nature à ouvrir une page nouvelle dans les relations* » avec la communauté internationale, mais que cette dernière se montrerait « *très exigeante vis-à-vis des autorités palestiniennes pour lutter contre les groupes terroristes et faire cesser toutes les formes de violence contre Israël et ses citoyens* ». A cet égard, la France a demandé à ce Gouvernement la **libération sans délai du caporal Gilad Shalit**, enlevé le 25 juin 2006 à Gaza, **condition déterminante pour rétablir la confiance et engager une dynamique de paix**.

Enfin, la reprise d'affrontements interpalestiniens violents à Gaza au cours du mois de mai 2007 et la reprise de tirs de roquettes Qassam par le Hamas sur les villes israéliennes viennent néanmoins fragiliser les bases de ce Gouvernement d'Union, pourtant considéré par certains, au moment de son annonce, comme celui de la « dernière chance ».

3. La relance de l'initiative de paix arabe

Le 28 mars 2007, les pays de la Ligue arabe, représentés au Sommet de Riyad, en Arabie Saoudite, ont approuvé à l'unanimité une résolution visant à relancer l'initiative de paix avec Israël adoptée en 2002 lors du Sommet de Beyrouth.

Intitulée « réactivation de l'initiative de paix arabe », cette résolution « réaffirme l'engagement des Arabes pour une paix juste et globale comme option stratégique » ; cette paix « n'est réalisable qu'à travers un retrait israélien total des territoires palestiniens et arabes occupés, jusqu'à la ligne du 4 juin 1967, ainsi que des territoires qui sont encore occupés au sud du Liban, pour aboutir à un règlement équitable du problème des réfugiés palestiniens conformément à la résolution générale de l'ONU n° 194 de l'année 1948 et au refus de la colonisation sous toutes ses formes, et (pour aboutir) à la création d'un État palestinien indépendant et souverain avec Jérusalem-Est pour capitale. »

Lors de son entretien avec les membres de la délégation, M. Meir Sheerit, ministre de la construction et du logement dans le Gouvernement de M. Ehoud Olmert, a souligné **l'intérêt d'Israël à prêter attention à l'initiative de paix saoudienne**. A cet égard, les récentes déclarations d'Ehoud Olmert et de Shimon Peres, se disant prêts à avoir des discussions de paix avec les pays arabes, vont dans ce sens.

Si, selon les Israéliens, cette initiative **ne peut être acceptée en l'état**, dans la mesure où elle pose le principe d'un « droit au retour » des réfugiés palestiniens, qui bouleverserait l'équilibre démographique d'Israël, elle ne saurait être totalement rejetée. En effet, elle présente une opportunité d'ouvrir un dialogue avec les pays arabes ayant un intérêt commun à une stabilisation de la situation dans la région, et l'influence nécessaire pour servir d'intermédiaires dans les négociations d'Israël avec ses voisins palestiniens.

II. UN RENOUVEAU DES RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET ISRAËL

A. UN « RÉCHAUFFEMENT » DES RELATIONS BILATÉRALES

La volonté commune de la France et d'Israël, exprimée depuis 2002, de **donner une impulsion nouvelle** à leur relation bilatérale s'est d'abord traduite par la mise en place d'un **groupe de haut niveau**, coprésidé par le docteur David Khayat et l'ancien ambassadeur d'Israël en France, Yehuda Lancry.

Au niveau politique, **la visite en France du Président de l'État d'Israël, Moshé Katsav, en février 2004, et des Premiers ministres, Ariel Sharon en juillet 2005, puis Ehoud Olmert en juin 2006**, quelques semaines seulement après son entrée en fonction, ont marqué des temps forts, après une phase de tensions et parfois de malentendus.

Ces rencontres ont été le signe d'un véritable « réchauffement » des relations entre les deux pays, partageant désormais une **convergence de vues sur plusieurs sujets majeurs, tels que l'intransigeance à l'égard de la nucléarisation de l'Iran** et la condamnation des déclarations de son président Mahmoud Ahmadinejad, affirmant vouloir « *effacer Israël de la carte* ».

La volonté des deux Gouvernements de prolonger cette dynamique au-delà de l'action diplomatique, en ancrant notamment ce rapprochement au sein des deux sociétés civiles, a abouti à la proposition, lors de la rencontre à Paris entre Jacques Chirac et Ariel Sharon, de créer une **Fondation France-Israël**. Il s'agit notamment de faire en sorte que les populations des deux pays apprennent à mieux se connaître.

A cette fin, cette fondation non gouvernementale, fédérant des acteurs publics et privés, a pour principale vocation de **développer les liens entre les deux sociétés françaises et israéliennes**, en apportant son soutien à la réalisation de projets communs, dans les domaines économique, scientifique, social, éducatif, culturel ou artistique.

La création de la Fondation France-Israël, présidée par l'ancien ambassadeur Jacques Huntzinger, a été officiellement annoncée le 24 novembre 2005. Depuis son lancement, celle-ci a notamment participé à l'organisation des premières journées de l'amitié franco-israélienne, qui ont eu lieu en France en mai 2006, et d'un colloque sur « le judaïsme et la francophonie », tenu en mars 2007 à l'université de Tel-Aviv.

Comme l'a souligné le Président Jacques Chirac le 30 mars 2007, lors d'une rencontre avec les membres de la Fondation, « *le défi est de taille, car les sociétés françaises et israéliennes se connaissent mal.* » L'ambition est donc de faire évoluer, par ces liens renforcés entre les peuples des deux pays, les quelques stéréotypes qui se sont installés, des deux côtés, au fil des années.

B. LA PLACE DE LA FRANCOPHONIE EN ISRAËL

1. Un appel pour l'intégration d'Israël dans la communauté francophone

Israël et la France ont des liens historiques et culturels profonds, qui se mesurent à l'importance de la communauté française en Israël et de la communauté juive en France. Cette dernière, avec quelques 494 000 personnes recensées selon le dernier rapport de l'Agence Juive, est la troisième au monde, après Israël et les États-Unis (5,28 millions).

Par ailleurs, comme votre groupe d'amitié l'a défendu à plusieurs reprises, par la voix de son Président, **le fait francophone est une réalité en Israël : sa tenue à l'écart des institutions francophones est injustifiée.**

Dans une question d'actualité adressée à la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie, Mme Brigitte Girardin, lors de la séance publique du 4 mai 2006, votre président a rappelé que cette situation était anormale et source d'incompréhensions, alors que près de 20 % de la population israélienne se déclare francophone et que, parmi ce million de locuteurs, 28 % ont le français comme langue maternelle. En outre, quelques 55 000 élèves du second degré et 2 000 étudiants étudient le français, si bien qu'Israël peut être considéré comme le deuxième pays francophone du Proche-Orient.

L'appel pour une intégration d'Israël dans les institutions francophones, qui reste encore sans réponse concrète en raison de la règle de l'unanimité qui prévaut pour l'admission d'un État au sein de l'Organisation internationale de la francophonie, a pourtant trouvé ces dernières années de nombreux relais. **La France a affiché son soutien à une candidature d'Israël** : lors de la visite du Président Moshé Katsav en 2004, Jacques Chirac a souhaité qu'« *un consensus se crée pour permettre dès que possible l'admission d'Israël, qui y a toute sa place, au sein des institutions francophones* » ; de plus, de nombreuses personnalités, représentant un large pluralisme politique, ont exprimé leur soutien à l'entrée d'Israël dans la communauté francophone, en joignant leur signature à l'initiative du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), diffusée dans les grands quotidiens en janvier 2007.

Votre groupe d'amitié tient à réaffirmer l'importance qu'aurait un tel signal auprès du peuple israélien et de la communauté juive de France. Ce **message fort** serait au service à la fois d'un rapprochement entre nos deux pays, mais aussi d'un renforcement de la langue et de la culture françaises en Israël, menacées, comme partout ailleurs, de délitement face à l'hégémonie de l'anglais. Par ailleurs, les institutions francophones pourraient être un lieu de rencontre pacifique pour Israël et les pays voisins, autour des valeurs communes de diversité, de paix et de démocratie qu'elles promeuvent.

2. La présence française en Israël

Le réseau culturel français en Israël compte cinq principaux établissements, chargés de promouvoir la langue et la culture francophones.

La délégation de votre groupe d'amitié s'est rendue, lors de son séjour en Israël, dans les locaux de deux **centres culturels français** – le CCF Gaston Defferre à Haïfa et le CCF Romain Gary à Jérusalem Ouest –, qui ont été inaugurés ces dernières années (en février 2000 pour le centre Romain Gary ; en 1999 pour le CCF Gaston Defferre, avec l'aide de la ville de Marseille, de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône ; en outre, une salle informatique a pu être équipée grâce au soutien de la réserve parlementaire). Ces centres constituent de belles vitrines pour notre pays, notre langue et notre culture. Leur dynamisme permet d'inscrire l'image de la France dans de nombreux projets culturels ou éducatifs, la plupart du temps dans le cadre de partenariats.

Le CCF Gaston Defferre de Haïfa dispose d'une **antenne à Nazareth**, ville à majorité arabe (60 % de musulmans, 40 % de chrétiens) située en territoire israélien. Si la présence française compte dans cette région de Galilée désertée par les lieux d'échanges culturels, où il existe un important vivier francophone, votre groupe d'amitié a pu entendre, toutefois, que cette antenne ne bénéficiait pas des mêmes moyens ni des mêmes aides que le centre de Haïfa. Il serait donc primordial de **renforcer notre coopération avec cette antenne à la position stratégique**, ne serait-ce qu'afin d'afficher un traitement équitable et une égale considération entre les régions et les populations d'Israël, en dehors des plus grands centres urbains.

L'action culturelle de la France s'appuiera sur un autre établissement, le **nouvel Institut Culturel Français de Tel-Aviv**, implanté en plein cœur de la ville, qui sera inauguré le 21 juin 2007.

Au niveau éducatif, plusieurs établissements appartenant au réseau de l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE) sont implantés en Israël :

- le collège français Marc-Chagall de Tel Aviv, qui scolarise 118 élèves dont 63 français, de la maternelle à la classe de seconde ;

- le lycée français de Jérusalem, qui offre une scolarisation complète de la maternelle à la terminale ; il accueille plus de 200 élèves dont une majorité de Français.

En dehors du réseau, on compte également le collège des Frères de Jaffa, qui scolarise 621 élèves dont 13 Français, de la classe de 4^e à la terminale et le lycée Thorani Beit Yehuda dans le Néguev, à Kfar Maïmon, qui scolarise 144 élèves dont 36 Français.

Enfin, il existe un **projet d'ouverture d'un lycée franco-israélien à Tel-Aviv**, qui souffre de lenteurs dans sa mise en œuvre effective. C'est

pourquoi votre groupe d'amitié souhaite rappeler l'intérêt à accorder à un tel établissement, vecteur de notre culture et de notre langue en Israël.

C. UN RÉSEAU DE COOPÉRATION À CONSOLIDER

1. Un exemple : la coopération avec la ville de Haïfa

Troisième ville d'Israël, avec environ 267 000 habitants, la ville de Haïfa est un symbole de mixité réussie, puisqu'elle rassemble des populations à la fois juives - à 90 % - mais aussi chrétiennes, musulmanes ou druzes.

Siège du *Technion* – l'Institut technologique d'Israël –, première université du pays fondée en 1924, accueillant aujourd'hui plus de 13 000 étudiants, Haïfa est un **pôle de recherche et d'innovation** de dimension mondiale. La délégation de votre groupe d'amitié a pu l'appréhender, en se rendant dans l'un de ses centres de recherche, au sein de la Faculté de biotechnologie et de technique alimentaire, dédié à la conception de médicaments de traitement du cancer, puis en rendant visite à des entreprises phares du domaine de la haute technologie, dans les secteurs médical ou de la défense.

La municipalité de Haïfa entretient des **liens solides et anciens avec la ville de Marseille** : sous l'impulsion du maire Gaston Defferre notamment, les deux villes ont conclu un **protocole de jumelage en 1962**, réactualisé en 1999.

Par ailleurs, autour de notre collègue Jean-Claude Gaudin, maire de Marseille, un **accord de coopération tripartite** portant sur les métiers du tourisme a été signé, le 4 mars 2007, **entre les villes de Marseille, Haïfa et Marrakech**, toutes deux jumelées avec la cité phocéenne.

Dans le cadre de ce partenariat, des jeunes de Haïfa et de Marrakech viendront se former à Marseille à la stratégie de développement touristique d'une ville ou à la qualité des services et prestations touristiques.

Le maire de Haïfa, M. Yona Yahav, s'est félicité, devant la délégation de votre groupe d'amitié, de cette initiative forte, à la fois pragmatique et haute en symbole, visant à favoriser un rapprochement entre les populations des trois pays.

En outre, la municipalité de Haïfa **coopère depuis 1984 avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA)**, présidée par notre collègue Michel Vauzelle. Depuis octobre 1999, cette action a pris la forme d'une coopération décentralisée, axée sur les domaines suivants : relations institutionnelles, échanges économiques et partenariats interentreprises, échanges culturels, échanges de jeunes et de lycéens, coopération touristique et coopération universitaire.

2. Les enjeux liés au renforcement de notre partenariat économique et scientifique avec Israël

Israël représente un partenaire économique et scientifique privilégié, compte tenu de la vitalité de ses entreprises et de sa capacité d'innovation.

En effet, après la phase de récession due à la seconde Intifada, de 2000 à 2003, et les réformes profondes engagées par les Gouvernements successifs (privatisations, rigueur budgétaire...), une **nouvelle dynamique de croissance** s'est engagée : en dépit du coût et de l'impact de la guerre du Liban, le taux de croissance a très peu fléchi, atteignant 5 % en 2006.

Israël est ainsi une **puissance économique régionale, ouverte sur l'extérieur** : son PIB a progressé de 60 % en 12 ans ; le PIB par habitant est supérieur à 20 000 dollars ; les échanges commerciaux représentent plus de 60 % du PIB.

Le tissu industriel israélien s'est restructuré, dans les années 1990, autour du **secteur des hautes technologies**, qui représente près de 50 % des exportations industrielles. Le taux d'ingénieurs ou scientifiques – 140 pour 10 000 habitants – et le niveau de recherche et développement civil – plus de 4,5 % du PIB – sont parmi les plus élevés du monde. Au-delà de grands groupes leaders mondiaux, le pays abrite une pépinière de petites entreprises dynamiques et innovantes. Les principaux domaines d'excellence sont l'électronique civile et de défense, les réseaux de télécommunications, la sécurité informatique ou les biotechnologies.

La délégation a pu prendre la mesure de cette expertise en visitant la société Elbit Systems, dont le siège est basé à Haïfa. Ce groupe, qui investit près de 9 % de son budget dans la recherche et le développement, mène actuellement une politique d'ouverture en direction des grandes entreprises françaises, afin de renforcer sa coopération et dans le projet d'y implanter une antenne, qui serait un pôle d'excellence en Europe.

Ce potentiel doit être mieux pris en compte. En effet, le **renforcement de la coopération économique** entre la France et Israël est un élément fort du rapprochement entre les deux sociétés, d'une plus grande confiance et d'une meilleure connaissance mutuelle. Or, comme le relève la Mission économique de Tel-Aviv dans le plan d'action commerciale de la France en Israël pour la période 2005-2007, le marché israélien est « *encore mal connu et non prioritaire pour nos PME face à une présence notamment allemande et italienne plus traditionnelle.* »

La France est au **6^e rang des fournisseurs d'Israël** (hors commerce de diamants), avec une part de marché de 4,5 %, derrière les États-Unis (20 %), l'Allemagne (10 %), l'Italie (6 %), le Royaume-Uni et la Chine. Israël est notre 41^e client et notre 43^e fournisseur dans le monde.

S'il existe de réelles **marges de progression**, il faut noter que **les échanges franco-israéliens ont quasiment doublé en 10 ans** et que des **initiatives** se mettent en place des deux côtés en vue de les renforcer.

Ainsi, la délégation a rencontré à Haïfa des représentants de la chambre de commerce franco-israélienne du Nord et la présidente du MAI-Nord (l'équivalent du MEDEF), qui lui ont présenté leurs **projets de coopération de la région du Nord d'Israël** – qui compte 2 millions d'habitants – **avec la France** : rencontres entre hommes d'affaires des deux pays, création d'un portail de propositions de coopération industrielle et commerciale, projet de création d'une pépinière technologique francophone à Tibériade dans les domaines des énergies nouvelles et des technologies de l'environnement, etc.

Dans le domaine de la recherche, un **Haut Conseil scientifique franco-israélien** a été mis en place en 2004, afin d'intensifier la coopération scientifique et technologique entre les deux pays, alors que la France est le 4^e partenaire d'Israël en ce domaine. Des thèmes prioritaires ont été définis : la génétique humaine, l'imagerie médicale et biologique, les mathématiques et l'agriculture durable.

L'implantation au Technion d'un laboratoire associé avec l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), dédié aux cellules souches, constitue une traduction concrète de cette coopération.

III. COMPTE RENDU DES ENTRETIENS DE LA DÉLÉGATION AVEC DES PERSONNALITÉS POLITIQUES

A. ENTRETIEN AVEC M. YONA YAHAV, MAIRE DE HAÏFA

Né en 1944 à Haïfa, diplômé de l'Université hébraïque de Jérusalem et de l'Université de Londres, avocat de profession, Yona Yahav a été élu maire de Haïfa en 2003, après avoir exercé différentes responsabilités politiques : il fut porte-parole de la ville de Jérusalem de 1974 à 1975 sous le mandat de Teddy Koleck, puis directeur de l'association pour le développement touristique de Haïfa et président de la société économique de Haïfa, premier adjoint du maire de Haïfa de 1993 à 1996 ; il a été élu député à la Knesset en 1999.



MM. Philippe Richert et Yona Yahav

Rappelant qu'il avait appuyé, alors qu'il était député, l'initiative pour un retrait unilatéral de l'armée israélienne du Sud-Liban en 2000, M. Yona Yahav, membre du parti travailliste, a indiqué qu'il avait soutenu son Gouvernement, même au prix d'importantes destructions, pendant la guerre qui a opposé Israël au Hezbollah l'été dernier.

En effet, il a fait observer que le Hezbollah avait construit un État dans l'État libanais, et que l'objectif de cet État terroriste était de détruire Israël. **Plus de 300 roquettes sont tombées sur Haïfa pendant les 34 jours de conflit, paralysant la ville.** L'explosion de chaque roquette, qui contient plus de 40 000 petites boulettes de métal, s'étend sur un rayon de plusieurs kilomètres.

Néanmoins, il a souligné que les choses avaient été rapidement prises en main par la municipalité, afin de redonner aux habitants un sentiment de sécurité, en leur montrant que tout était sous contrôle : ainsi, toutes les traces de destruction ont été effacées dans les 10 jours qui ont suivi le conflit ; les habitations détruites ont été entièrement rénovées. De fait, très peu de gens ont quitté la ville pendant la guerre.

Le bilan humain du conflit s'établit, pour la ville, à 13 morts, 50 blessés graves et 250 personnes traumatisées.

Les conséquences de ces traumatismes ne sont ressorties que plusieurs mois après la fin des hostilités : Haïfa est désormais dans une **situation « post-traumatique »** ; les hôpitaux ne désemplissent pas.

M. Yona Yahav a indiqué que **le Hezbollah avait retrouvé sa force d'avant la guerre et qu'il représentait un danger redoutable, pas seulement pour Israël**. C'est pourquoi il doit être combattu, en consolidant l'État central libanais. Relevant que le Hezbollah entravait les relations entre Israël et le Liban, il a compté sur l'influence de la France et sur son aide pour pouvoir rencontrer prochainement le maire de Beyrouth.

**B. ENTRETIEN AVEC M. MEIR SHEETRIT, MEMBRE DU
GOUVERNEMENT DE M. EHOUD OLMERT, MINISTRE DE LA
CONSTRUCTION ET DU LOGEMENT**

Meir Sheetrit est né au Maroc en 1948 ; sa famille s'est installée en Israël en 1958. Élu député à la Knesset depuis 1981, il a été membre du Likoud avant de rejoindre, aux dernières élections, le parti Kadima créé par Ariel Sharon. Il a occupé, depuis 1999, plusieurs portefeuilles ministériels, puisqu'il fut successivement ministre des finances, ministre de la justice, ministre des transports et enfin ministre de l'éducation, de la culture et des sports, avant d'être nommé, en 2006, à ses fonctions actuelles.

M. Meir Sheetrit a insisté, tout d'abord, sur les liens forts et profonds unissant Israël et la France.

Les deux pays ont entretenu des relations très proches et intimes jusqu'en 1967 : la France a apporté un grand soutien à la construction d'une force militaire israélienne. Si ces relations ont ensuite connu une phase de « rafraîchissement », elles se sont renforcées ces trois dernières années et sont devenues plus chaleureuse, en raison des contacts directs qu'il y a eu entre les hommes, notamment entre MM. Jacques Chirac et Ariel Sharon lors de leur rencontre à Paris en juillet 2005.

Il a estimé, ensuite, que **le processus de paix était actuellement dans une impasse**. En effet, même si son Président est membre du Fatah, l'Autorité palestinienne est contrôlée, depuis les dernières élections législatives, par le Hamas, qui prône la destruction d'Israël et rejette les trois principes fondamentaux définis par la communauté internationale : la reconnaissance d'Israël, le respect des accords passés, le renoncement à la violence.

De fait, M. Meir Sheetrit a indiqué qu'il n'était pas possible pour Israël de négocier avec le Hamas. Seul le dialogue avec le Président Abou Mazen est possible, mais celui-ci n'a qu'un faible poids politique. Ainsi, les

rencontres entre Ehoud Olmert et Mahmoud Abbas qui sont intervenues ces dernières semaines n'ont abouti à aucune avancée concrète.

M. Meir Sheerit a suggéré de **prendre pour base de négociation l'initiative saoudienne, sans pour autant accepter celle-ci en l'état**. En effet, il a considéré qu'il n'était pas envisageable, notamment, de reconnaître, comme cette initiative le prône, un véritable « droit au retour » des réfugiés palestiniens dans les frontières de 1967, c'est-à-dire en territoire israélien.

Il a estimé qu'Israël avait tout intérêt à s'appuyer ainsi sur l'intermédiaire d'un État arabe, pour tenter de créer un vrai contact avec l'autre partie, et s'est donc réjoui qu'Ehoud Olmert commence à porter une plus grande attention à cette proposition de paix.

Dans le même temps, il a reconnu qu'Israël devra accepter, de toutes les manières, de faire des concessions : « *Si on veut la paix, il faudra en payer le prix...* ».

Quant aux pays modérés arabes qui ne sont pas en conflit avec Israël, il a fait observer qu'ils avaient un intérêt commun à ce que soit trouvé un accord de paix au Proche-Orient. Comme Israël, ces pays craignent que l'Iran accède à l'arme nucléaire. Par ailleurs, il leur faut lutter contre le Jihad islamique, qui n'est pas une bande organisée mais un réseau mondial, extrêmement riche et complexe, instrumentant les démocraties. Son objectif est de transformer le monde entier en un monde islamiste, en commençant par les pays arabes modérés, où sont implantés des noyaux forts des Frères musulmans ou d'Al Qaïda. Ainsi, la Syrie commence à agir contre Al Qaïda car elle comprend que c'est un danger pour le régime.

M. Meir Sheerit a insisté sur le fait que **la paix était un intérêt de premier plan pour Israël**. Il sera ensuite possible de consacrer davantage de moyens aux **problèmes internes**, qui constituent les problèmes de fond et les véritables dangers pour Israël : l'éducation, la lutte contre la violence et contre la pauvreté, l'élaboration d'une constitution...

Il a indiqué, en outre, que **la guerre du Liban avait ébranlé les bases gouvernementales**. La commission d'enquête Winograd, qui remettra un rapport intermédiaire en avril, a déjà annoncé que celui-ci mettra en cause la responsabilité personnelle du Premier ministre Ehoud Olmert et du ministre de la défense, Amir Peretz. Il a considéré de telles déclarations « en avant première » inopportunes, regrettant que cette commission devienne ainsi, sous la pression des médias, une sorte de tribunal. Le Gouvernement a décidé d'attendre la parution du rapport définitif pour éventuellement réagir.

En réponse à M. Philippe Richert, qui se demandait si les Palestiniens accepteraient l'intermédiaire d'un pays arabe dans les négociations, M. Meir Sheerit a indiqué que les Palestiniens dépendaient en grande partie du soutien arabe et qu'ils rejoindraient donc les négociations dès lors qu'elles aboutiraient à des avancées.

Il a ajouté que le retrait israélien de Gaza avaient représenté une opportunité pour les Palestiniens de montrer au monde leur responsabilité et leur capacité à gérer un territoire. Or, Gaza est tombé entre les mains du Hamas, qui y accumule des quantités énormes d'armes et d'explosifs.

Enfin, M. Meir Sheerit a demandé l'aide de la France, compte tenu de son influence auprès du Gouvernement libanais, au sujet des jeunes soldats israéliens détenus prisonniers par le Hezbollah, dont les familles sont sans aucune nouvelle depuis leur enlèvement en juillet dernier.

C. ENTRETIEN AVEC M. TZACHI HANEGBI, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA DÉFENSE DE LA KNESSET

Né à Jérusalem en 1957, avocat de profession, Tzachi Hanegbi a été élu député à la Knesset pour la première fois en 1988. Il fut membre du Likoud avant de rejoindre le parti Kadima. Il a, dans ses fonctions antérieures, occupé plusieurs postes ministériels, à la santé puis à la justice (1996), à l'environnement puis aux transports (2002), à la sécurité intérieure puis au Bureau du Premier ministre (2004).

Il est devenu, le 4 mai dernier, chef du groupe parlementaire Kadima à la Knesset, à la suite de la démission d'Avigdor Itzhaky.

M. Tzachi Hanegbi a d'abord remercié le Gouvernement français pour son implication dans des sujets majeurs, tels que l'opposition à la nucléarisation de l'Iran, la préservation d'un État libanais stable et démocratique, la négociation en vue d'un accord de paix avec les palestiniens et enfin la demande de libération des soldats israéliens détenus prisonniers depuis l'été 2006.

Il a reconnu, ensuite, qu'Israël avait commis une grave erreur en ne prenant pas conscience que l'Iran mettait peu à peu en place une force avancée en vue de se doter de l'arme nucléaire. En effet, la priorité absolue des Gouvernements d'Ehud Barak et d'Ariel Sharon avait été de lutter contre la vague d'attentats suicides qu'Israël subissait au début des années 2000. En ce sens, l'opération « Muraille de défense » a été un très grand succès.

Cependant, dans la bande de Gaza, le scénario de la période 2000-2006 semble se renouveler. C'est pourquoi il a estimé qu'il était **urgent de mettre fin au phénomène de construction de forces terroristes au Liban et à Gaza.**

S'il a reconnu que le Premier ministre libanais, M. Fouad Sinioria, faisait preuve d'un grand courage pour défendre l'autorité du Liban, il a regretté que, comme Mahmoud Abbas, il souffre d'une grande faiblesse sur le plan politique. Il a pourtant exprimé son optimisme à l'égard de l'avenir du Liban, dans la mesure où l'ensemble de la communauté internationale est unie pour soutenir Fouad Sinioria. Il a insisté, néanmoins, sur l'exigence

d'appliquer la résolution 1701 et de mettre en place d'un tribunal d'enquête sur l'assassinat de Rafic Hariri.

Il a considéré comme intolérable l'agression du Hezbollah contre Israël le 12 juillet 2006, qui s'est traduite par l'assassinat de 8 soldats et l'enlèvement de deux autres, encore détenus otages.

Il a estimé que les réflexions lancées par Israël sur la stratégie mise en œuvre au Liban, dans le cadre de la commission d'enquête Winograd, ne porteraient pas atteinte à la capacité d'Ehoud Olmert de continuer à diriger le Gouvernement.

Enfin, en dépit des élections législatives palestiniennes remportées par le Hamas, du renforcement du Hezbollah et de l'enlèvement américain en Irak, il a considéré qu'il y avait encore de quoi rester optimiste, mais qu'il fallait pour cela parvenir à se fixer des objectifs clairs.

En réponse aux interrogations de M. Philippe Richert sur les survols israéliens au Sud Liban et le désarmement du Hezbollah, M. Tzachi Hanegbi a indiqué qu'il existait des preuves claires que, depuis le dernier conflit, un système de contrebande d'armes s'était développé grâce à l'aide tacite de la Syrie. Ainsi, le Hezbollah a pu créer un véritable « empire » au Sud Liban. La présence de la force internationale (la FINUL) constitue désormais le seul obstacle à son réarmement. Toutefois, il a estimé que celle-ci devrait également **se déployer le long de la frontière syro-libanaise**, puisqu'il s'agit là d'une « brèche » à **refermer pour assurer pleinement la souveraineté de l'État libanais**.

Enfin, alors que le nouveau secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki Moon, se rend prochainement en Israël, M. Tzachi Hanegbi a attiré l'attention sur les soldats israéliens détenus prisonniers par le Hezbollah, dont on reste, de façon tout à fait inhumaine, sans aucune nouvelle. Il a demandé l'aide de la France à leur sujet.

***D. ENTRETIEN AVEC MME COLETTE AVITAL, DÉPUTÉ TRAVAILLISTE,
ANCIENNE PRÉSIDENTE DU GROUPE D'AMITIÉ ISRAËL-FRANCE***

Élue députée à la Knesset depuis 1999, membre du parti Travailliste, Colette Avital était jusqu'en 2006 présidente du groupe d'amitié Israël-France. Née en Roumanie, diplomate de profession, elle a notamment occupé les postes de Consul général d'Israël à Boston, Ministre plénipotentiaire à Paris, Ambassadeur au Portugal et Consul général à New York.



Mme Colette Avital et les membres de la délégation

Mme Colette Avital a considéré, tout d'abord, qu'Israël avait poussé la démocratie assez loin, peut-être au détriment du parlementarisme, en fonctionnant à travers des **commissions d'enquête qui paralysent l'action du Gouvernement**, en faisant exercer sur celui-ci une pression de l'opinion publique.

Ainsi, la commission Winograd, nommée par le Premier ministre, est chargée d'enquêter sur la deuxième guerre contre le Liban. Mme Colette Avital a fait observer que ce conflit avait entraîné au sein de la population israélienne un **changement de perception de son armée**. Israël est entré en guerre sans objectifs clairement formulés, si bien que les consignes données à l'armée étaient versatiles.

Cela conduit à s'interroger sur les responsabilités politiques dans la préparation et la conduite de ce conflit, qui a profondément marqué les israéliens : plusieurs mois après la fin des hostilités, il existe encore un sentiment de vulnérabilité dans le Nord d'Israël.

Par ailleurs, Mme Colette Avital a annoncé qu'une **réflexion était en cours à la Knesset sur une réforme du système électoral proportionnel, afin de donner plus de stabilité au Gouvernement**.

Elle a considéré que la coalition actuelle permettait de créer une majorité stable, mais qu'il manquait toutefois une véritable direction.

Enfin, s'agissant du conflit israélo-palestinien, elle a indiqué que le parti travailliste, auquel elle appartient, souhaitait explorer la « voie syrienne » en vue de trouver une solution de paix.

E. ENTRETIEN AVEC MME DALIA ITZIK, PRÉSIDENTE DE LA KNESSET, M. DAVID TAL, DÉPUTÉ, PRÉSIDENT DU GROUPE D'AMITIÉ ISRAËL-FRANCE, ET DES DÉPUTÉS MEMBRES DU GROUPE

*Née à Jérusalem en 1952, enseignante de profession, **Dalia Itzik** est élue députée à la Knesset depuis 1992. Elle était membre du parti Travailliste avant de rejoindre le parti Kadima. Elle a occupé, dans ses fonctions antérieures, plusieurs postes ministériels, en charge de l'environnement (2000), de l'industrie et du commerce (2002) puis des communications (2005). Elle a été élue en mai 2006 présidente de la Knesset, succédant à Reuven Rivlin. Elle est la première femme à occuper ce poste. Depuis la déclaration de mise en « incapacité temporaire » du Président Moshé Katsav en janvier 2007, elle assure, en parallèle, la présidence par intérim de l'État d'Israël.*

*Né en Israël en 1950, mécanicien de profession, **David Tal** est élu député à la Knesset depuis 1996. Il était membre du parti Shas (orthodoxes séfarades) avant de rejoindre Kadima. Il a succédé à Colette Avital, en 2006, à la tête du groupe d'amitié Israël-France.*



M. Philippe Richert avec Mme Dalia Itzik et M. David Tal

Au cours d'un déjeuner auquel participaient des députés membres du groupe interparlementaire Israël-France, la délégation s'est entretenue avec Mme Dalia Itzik, présidente de la Knesset et présidente par intérim de l'État d'Israël, et M. David Tal, député, membre du parti Kadima, président du groupe d'amitié.

M. David Tal s'est réjoui du renforcement des relations entre la France et Israël et de la **convergence de position concernant le Liban ou la dénucléarisation de l'Iran**. S'agissant d'Israël, il a reconnu que la presse était, par son pouvoir sur l'opinion publique, l'une des trois forces majeures du « triangle sacré », avec la Cour Suprême et la police.

Mme Dalia Itzik a reconnu qu'il n'était pas toujours facile d'être l'ami d'Israël et que la France l'avait été dans des moments de détresse, quand Israël n'était qu'un jeune État.

Elle a souhaité que les Français comprennent dans quelle situation vit aujourd'hui Israël : seule démocratie de la région, cet État est entouré de pays qui ne sont pas encore prêts à accepter son existence, et par rapport auxquels il y a un énorme fossé culturel. Le dernier conflit contre le Liban, très éprouvant, a été la 10^e guerre vécue par Israël. Pour avoir la paix, Israël devra payer un prix élevé.

Elle a insisté, enfin, pour que la France exerce son influence sur le Liban pour obtenir des nouvelles et la libération des soldats israéliens détenus prisonniers depuis l'été dernier.

F. ENTRETIEN AVEC M. VICTOR BATARSEH, MAIRE DE BETHLÉEM

Né à Bethléem en 1934, Dr. Victor Hanna Batarseh est diplômé en otorhinolaryngologie de l'université du Caire et en chirurgie auriculaire de l'université de Londres. Il a été élu maire de Bethléem le 20 mai 2005, succédant à Hanna Nasser.



Les membres de la délégation entourant M. Victor Batarseh

M. Victor Batarseh a souligné, tout d'abord, que la ville de Bethléem avait une dimension symbolique pour le monde entier : berceau de la chrétienté, elle doit transmettre un message de paix et d'amour. Il a souhaité qu'un plus grand nombre de touristes et de pèlerins s'y rendent tout au long de l'année.

Puis il a indiqué que le conseil municipal de Bethléem, le premier élu depuis 29 ans, comprenait quinze membres, dont huit chrétiens et sept musulmans. Aux termes d'un décret du président de l'Autorité palestinienne, alors Yasser Arafat, **le maire de Bethléem et son adjoint doivent être chrétiens** ; cette règle concerne également huit autres villes palestiniennes.

Chrétiens et musulmans vivent en paix, mais il existe un **mouvement général d'émigration des chrétiens**, qui est plus prononcé à Bethléem ; on compte aujourd'hui près de 35 % de chrétiens dans « le grand Bethléem », plus de 50 % à Beit Jala ; il y a trois camps de réfugiés à Bethléem.

M. Victor Batarseh a estimé que le **mur de séparation** avait transformé Bethléem en une grande prison et qu'il avait contribué à faire chuter ses principales sources de revenus :

- 35 % des terres ont été confisquées lors de sa construction ; l'activité agricole s'en est donc trouvée fortement réduite ;

- le nombre de pèlerins a chuté à 15 % de sa valeur normale ;

- il en est de même du nombre de personnes travaillant en Israël.

Il a ajouté que le **boycott du Gouvernement palestinien** avait contribué à la **dégradation de la situation de la population** : le taux de chômage est de 65 % ; 70 % de Palestiniens vivent sous le seuil de pauvreté, soit avec moins de 2 dollars par jour ; plus de 50 % souffrent de malnutrition, du fait de l'embargo.

En outre, les impayés de taxes municipales placent la ville dans une situation très difficile : celle-ci a dû souscrire des emprunts, depuis onze mois, pour payer les salaires de ses employés ; impayés depuis décembre, ces derniers ont engagé un mouvement de grève.

Puis, remerciant la France pour son soutien à la cause palestinienne, M. Victor Batarseh a indiqué que les Palestiniens étaient désormais prêts à accepter une solution de paix condamnant la violence des deux côtés, basée sur deux États et les frontières de 1967. Il a souligné qu'il devrait s'agir d'une **reconnaissance mutuelle des deux États**, et non seulement d'une reconnaissance unilatérale d'Israël par les Palestiniens, et que **cet État palestinien devrait être laïc** : en effet, il a indiqué que 70 % des Palestiniens ne souhaitaient pas un d'État fondé sur la religion.

Enfin, il a précisé que le Hamas n'avait pas été élu sur la base d'un programme religieux, mais en séduisant les plus pauvres, par l'ouverture de clubs ou d'écoles gratuites. Il a profité, ensuite, de la dénonciation de la corruption à l'œuvre sous le Fatah : la population avait soif de changement.

ANNEXE 1
-
PROGRAMME DE LA DÉLÉGATION

• **Lundi 12 mars 2007 (Paris – Tel Aviv – Haïfa)**

- 16.00** Arrivée à l'aéroport Ben Gourion (Tel-Aviv)
Accueil par Mme Loan FORGERON, Consul général de France à Haïfa et départ pour Haïfa
- 19.30** Visite du Centre Culturel Français (CCF) Gaston Defferre
- 21.00** Dîner offert par Mme le Consul général, en présence notamment de : *Pr. Ilan MAREK, chercheur en Chimie au Technion et Mme Cécile MAREK, chargée des relations internationales au Technion ; M. Yaacov BAZAK, conseiller francophonie à la Mairie de Haïfa ; Dr Michel ROZENBAUM, Maître de conférences à la Faculté de Médecine du Technion, adjoint du Directeur du service de Rhumatologie de l'Hôpital Rotschild ; Me Sammy WAHABY, avocat, directeur de la Chambre de commerce France-Israël du Nord du pays ; M. Jean-Philippe FABREGAS, Consul adjoint ; M. Yoni DARMON, Directeur adjoint du Centre culturel français ; Mlle Elodie MISRAHI, responsable de l'antenne du CCF à Nazareth ; M. Aurélien GLOUX-SALIOU, Stagiaire ENA à l'ambassade.*

• **Mardi 13 mars 2007 (Haïfa – Tel Aviv)**

- 8.30** Visite guidée des jardins et mausolées Bahai¹ avec son Secrétaire général, M. Albert LINCOLN
- 10.00** Entretien avec le maire de Haïfa, M. Yona YAHAV
Projection d'un diaporama sur la seconde guerre du Liban, en présence du Maire adjoint, M. Tzvi DAHARI
- 11.15** Visite de MATAM (pôle technologique de Haïfa)

¹ Le bahaïsme est une religion monothéiste sans clergé, gérée par des conseils élus aux niveaux local, national et international, comptant près de cinq millions d'adeptes dans le monde (le plus grand nombre en Inde et dans le Tiers Monde) depuis sa fondation en 1844. Cette Foi est notamment basée sur la croyance en une éducation progressive de l'humanité, et prône notamment les valeurs d'égalité, d'unicité de l'humanité...Haïfa abrite le Centre mondial bahai, qui est un centre administratif.

Visite et présentation de la société ELBIT Systems (*entreprise de pointe technologique dans le domaine de l'informatique ou des logiciels*) - Rencontre avec M. Zeev COOPER, Directeur adjoint Développement commercial, M. Ran GALI, Directeur adjoint d'Investissements stratégiques et M. Benji HORGAN, Responsable des relations avec la France

12.30 Déjeuner avec la Société économique (collectif d'entreprises de Haïfa et du Nord)

13.30 Visite et présentation de la société Philips Medical (*imagerie médicale, scanners...*), par M. DELAROQUE

14.30 Départ pour Saint-Jean d'Acre (« Akko »), ville classée sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO

16.30 Retour à Haïfa

Visite du *Technion* et entretien à la Faculté de Biotechnologie et de technique alimentaire avec le Dr Marcelle MAKHLOUF, responsable du laboratoire de lancement de médicaments de lutte contre le cancer à un stade avancé et de recherche sur les cellules mammifères

18.00 Départ pour Tel Aviv

21.00 Dîner à la Résidence de l'Ambassadeur de France, M. Jean-Michel CASA, en présence de personnalités politiques et intellectuelles israéliennes (*MM. Nissim ZVILI et Yehuda LANCRY, anciens ambassadeurs d'Israël en France ; M. Denis CHARBIT, professeur de sciences politiques à l'Université ouverte de Tel Aviv ; M. Itzhak SHORAM, directeur Europe de l'Ouest au ministère des Affaires étrangères israélien ; M. David TAL, député Kadima à la Knesset et président du groupe d'amitié Israël-France ; MM. Yaacov MARGUI et Chaim AMSELLEM, députés Shas*) et de représentants de l'ambassade (*M. Christophe BIGOT, Premier conseiller ; M. Renaud FERRAND, Deuxième conseiller ; M. Gilles PECASSOU, Premier secrétaire...*)

• **Mercredi 14 mars 2007 (Tel Aviv – Jérusalem)**

8.30 Départ pour Jérusalem

10.00 Entretien à la Knesset avec M. Meir SHEETRIT, Ministre de la Construction et du Logement

11.00 Entretien avec M. Tzachi HANEGBI, député à la Knesset, Président de la Commission de la défense et des affaires étrangères, ancien ministre.

11.30 Rencontre avec Mme Colette AVITAL, député travailliste, ancienne présidente du groupe d'amitié Israël-France

12.00 Accueil solennel en salle plénière puis visite de la Knesset

- 12.30 Visite du Monastère de la Sainte Croix
- 14.00 Déjeuner à la Knesset avec M. David TAL, président du groupe interparlementaire Israël-France et des députés membres du groupe d'amitié, et rencontre avec Mme Dalia ITZIK, Présidente de la Knesset et présidente par interim de l'État d'Israël
- 16.00 Entretien avec les familles des soldats israéliens enlevés au Liban et à Gaza
- 17.00 Départ pour la Mer Morte – Site de Qumran

• **Jeudi 15 mars 2007 (Jérusalem – Bethléem – Jérusalem)**

- 9.30 Mont des Oliviers (vue panoramique et visite du Carmel Pater, site du domaine national français)
- 10.45 Départ pour Bethléem
- 11.15 Présentation de la problématique du mur de séparation et visite sur le terrain par l'ONG « Open Bethléem » (en présence de Mme Carole ABDUD, présidente)
- 13.00 Déjeuner au séminaire patriarcal de Beit Jala sur le thème de « la chrétienté en Terre sainte », en présence de personnalités religieuses locales (*dont Msgr. William SHOMALI, directeur du Séminaire patriarcal, M. Abid ZOOMOT, vice-recteur, M. Majdi SYRIANI, directeur général des écoles du Patriarcat latin, Père Jean-Luc ECKERT, chargé des affaires religieuses au Consulat général...*)
- 15.30 Visite de l'Église de la Nativité avec le Père franciscain Stéphane, Secrétaire de la Custodie
- 16.15 Entretien avec le Maire chrétien de Bethléem, M. Victor BATARSEH
- 17.15 Retour à Jérusalem - Visite des Lieux Saints de la vieille ville (Église Sainte-Anne, Mur des Lamentations...)
- 20.15 Dîner à la Résidence du Consul Général de France à Jérusalem, M. Alain REMY, en présence de diverses personnalités et de représentants du consulat (*dont M. Nizar SARSEKH, membre de l'Unité de soutien aux négociations (NSU) de l'OLP ; M. Pierre BESSUGES, directeur adjoint de l'OCHA (bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies) ; M. Jean-Michel POFFET, directeur de l'École biblique de Jérusalem ; M. François-Xavier LEGER, Consul général adjoint ; M. Alexis Le COUR GRANDMAISON, Consul adjoint ; M. Olivier DEBRAY, Directeur du Centre culturel français Romain Gary ; M. Alexandre DIEBOLT, Stagiaire ENA au consulat général*)

• **Vendredi 16 mars 2007** (*Jérusalem – Paris*)

8.30 Visite du Saint-Sépulcre

9.30 Visite du Centre Culturel Français (CCF) Romain Gary de Jérusalem avec son directeur, M. Olivier DEBRAY

10.30 Visite du Mémorial de la Shoah *Yad Vashem*

17.10 Départ de l'aéroport Ben Gourion

ANNEXE 2

COMpte RENDU DE LA VISITE DE LA DÉLÉGATION DANS LE NORD SUR LE SITE DU CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À HAÏFA

Visite du groupe sénatorial d'amitié France- Israël dans le nord les 12 et 13 mars 2007

Le groupe sénatorial d'amitié France-Israël, conduit par le Vice-Président du Sénat, le Sénateur Philippe Richert, et comprenant les Sénateurs Esther Sittler, Bernard Angels, Jean-François Humbert, a séjourné à Haïfa du 12 au 13 mars 2007.

Reçus chaleureusement par le Maire de Haïfa, M. Yona Yahav, les Sénateurs ont pu aussi rencontrer les dirigeants de quelques entreprises importantes de la région, la Société Elbit, Philips, sur le site de Matam situé à l'arrivée de Haïfa, pôle technologique, de même que la Présidente de l'Union des entrepreneurs du Nord.

Lors de ces entretiens l'accent a été mis par nos partenaires sur leur souhait de développer les échanges technologiques avec la France et de favoriser l'implantation des entreprises françaises dans le nord.



Le groupe d'Amitié avec les dirigeants de la société ELBIT
et, au centre, Mme Liora MARCUS, Présidente du syndicat des entreprises du Nord.



M. Philippe RICHERT, Président du groupe d'amitié, s'essaie au simulateur de vol

La délégation a eu un échange très constructif avec le Dr Marcelle Makhlouf, responsable au Technion du Département de lutte contre le cancer et de recherche dans les cellules mammifères.



Rencontre avec le Dr. Marcelle MAKHLOUF, responsable du laboratoire à la faculté de biotechnologie

Un dîner a pu réunir des personnalités influentes de Haïfa : le Dr Rozenbaum, chef de service adjoint à l'hôpital Bnai Zion, Maître Sammi Wahbi, responsable de l'antenne de la chambre de commerce Israël-France à Haïfa, M. Yaacov Bazak, conseiller auprès du maire pour les affaires francophones, Professeur Ilan Marek, chercheur au Technion et Cécile Marek, chargée des relations internationales au Technion.

ANNEXE 3

-

DONNÉES GÉNÉRALES SUR ISRAËL

Nom officiel : État d'Israël

Superficie : 20.700 km²

Population : 6,8 millions d'habitants

Capitale : *L'État d'Israël a fixé sa capitale à Jérusalem. En l'absence d'accord international sur le statut de cette ville, la quasi-totalité des ambassades sont à Tel-Aviv.*

Villes principales : Tel-Aviv, Haïfa, Beer Sheva, Jérusalem (« *corpus separatum* »)

Langues officielles : Hébreu et arabe

Monnaie : Shekel

Fête nationale : création de l'État d'Israël

Croissance démographique : + 1,6%

Espérance de vie : 79 ans

Taux d'alphabétisation : 95,4%

Religion(s) : Judaïsme, islam, christianisme

Indice de développement humain (Classement ONU) : 0,893 (22^e rang mondial)

PIB (2005) : 129 milliards USD - (France : 1.789 milliards USD)

PIB par habitant (2005) : 20.800 USD - (France : 28.900 USD)

Taux de croissance (2005) : + 3,9 %

Taux de chômage (2005) : 10,7 %

Taux d'inflation (2005) : + 3,1%

Solde budgétaire : (2005) : - 3,2%

Balance commerciale : - 8,8 milliards de dollars

Parts de marché : France : 4,5 % ; Europe : 36,8 % ; États-Unis : 15,6 %.

Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB :

- agriculture : 1,9 %

- industrie : 23,4 %

- services : 74,7 %

Exportations de la France vers Israël (2005): environ 1 milliard d'euros

Consulats de France : Jérusalem, Haïfa

Communauté française en Israël : 38 158 immatriculés, population totale estimée à 66 000 personnes

Communauté israélienne en France : 2 709.